

Le 16 mai 2006
No de dossier : 10887/115805.00028

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

Objet : Conditions de service des distributeurs de gaz naturel
Dossier : R-3523-2003 – Planification de l'audience

Chère consœur,

La présente fait suite à la vôtre du 8 mai 2006 dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Identité et qualification des témoins

Madame Lucie Gervais, analyste pour la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, agira à titre de témoin ordinaire.

Estimation du temps requis :

Pour le chapitre 5 :

Le temps de présentation estimé pour la preuve de la FCEI est de 10 minutes;

Le temps de contre interrogatoire de SCGM et Gazifère sera de 10 minutes;

Pour le chapitre 6 :

Le temps de présentation estimé pour la preuve de la FCEI est de 10 minutes;

Le temps de contre interrogatoire de SCGM et de Gazifère sera de 10 minutes;

Pour le chapitre 7:

Le temps de contre interrogatoire de SCGM sera de 5 minutes;

Pour le chapitre 8:

Le temps de présentation estimé pour la preuve de la FCEI est de 30 minutes;

Le temps de contre interrogatoire de SCGM et Gazifère sera de 10 minutes;

Pour le chapitre 9:

Le temps de présentation estimé pour la preuve de la FCEI est de 10 minutes;

Le temps de contre interrogatoire de SCGM et de Gazifère sera de 10 minutes;

Pour le chapitre 10:

Le temps de contre interrogatoire de SCGM et de Gazifère sera de 10 minutes.

Quant aux contre interrogatoires des intervenants, le FCEI se réserve 5 minutes par chapitre pour l'ensemble des intervenants.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/nb

c.c : Par courriel à Me Jocelyn B. Allard, procureur de SCGM, Me Louise Tremblay, procureur de Gazifère et à tous les intervenants